



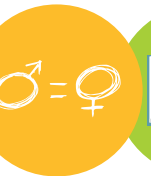
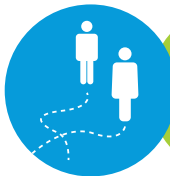
# ONIPV

Observatoire national de la  
**politique de la ville**

MESURER

ÉVALUER

Étudier



ANALYSER

ÉCLAIRER

ÉLABORER

PRODUIRE

L'Observatoire national de la politique de la ville a été créé par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, qui lui confère un rôle majeur pour la connaissance des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

## Les missions

Analyser la situation et les trajectoires des résidents des quartiers prioritaires

Mesurer l'évolution des inégalités et des écarts de développement au sein des agglomérations

Contribuer de manière indépendante à l'évaluation de la mise en œuvre des politiques en faveur des quartiers prioritaires

## Le comité

L'Observatoire est composé de 47 membres, dont la liste est établie par décret. Ses membres sont issus de la sphère de la mise en œuvre de la politique de la ville, de l'administration centrale, des opérateurs publics, des experts et des élus.

### PRÉSIDENT

Jean-François Cordet

### MEMBRES AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

- Conseil national des villes
- Olivier Klein, maire de Clichy-sous-Bois, vice-président du CNV
- Fabienne Keller, conseillère municipale de Strasbourg, conseillère euro métropolitaine de Strasbourg, vice-présidente du CNV
- Laëticia Nonone, Coordination Pas sans nous
- Vincent Baholet, Face
- Samira Djouadi, Fondation TF1
- Roger Vicot, Forum français de la sécurité urbaine (FFSU)
- Isma Kharfi, habitante de Pierre-Bénite
- Nadir Adrar, conseil citoyen de Sarcelles

- Le Défenseur des droits
- Elodie Degiovanni, préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du préfet du Val-d'Oise
- Michel Garcia, délégué du préfet

### MEMBRES AU TITRE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

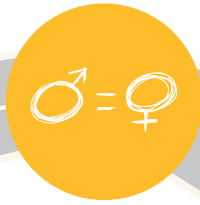
- Le commissaire général à l'égalité des territoires
- Le directeur de la ville et de la cohésion urbaine du CGET
- Le directeur des stratégies territoriales du CGET
- Le directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
- Le secrétaire général du Comité

interministériel de prévention de la délinquance

- Le directeur général du Commissariat général à la stratégie et à la prospective
- La déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle
- Le directeur général de la cohésion sociale
- La cheffe du service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes
- La directrice générale de l'enseignement scolaire
- La directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
- Le directeur général de la santé
- La directrice de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité



Élaborer une méthodologie nationale et apporter son concours aux structures locales d'évaluation



Étudier spécifiquement les discriminations et les inégalités entre les femmes et les hommes, dans les quartiers prioritaires



Produire un rapport annuel sur l'évolution des quartiers prioritaires de la politique de la ville, remis au Gouvernement et au Parlement et rendu public



Évaluer le progrès en matière de participation des habitants aux instances décisionnelles de la politique de la ville

#### MEMBRES AU TITRE DES OPÉRATEURS PUBLICS

- Le directeur général de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine
- Le directeur général de Pôle emploi
- Le directeur général de la Caisse nationale d'allocations familiales
- Le directeur général de la Caisse des dépôts

#### MEMBRES AU TITRE DES EXPERTS

- Le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)
- La directrice de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale
- La directrice de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail
- Le directeur de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du ministère des Solidarités et de la Santé

#### MEMBRES AU TITRE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- Marie-Hélène Bacqué, sociologue et urbaniste, professeure d'études urbaines à l'université Paris-Ouest-Nanterre
- Renaud Epstein, Faculté de droit et des sciences politiques - Université de Saint-Germain-en-Laye
- Florence Imbert, docteur en sciences politiques
- Christian Cheve, secrétaire général de l'association Foncière logement
- Céline Braconnier, professeure des universités en science politique, directrice de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye
- Didier Lapeyronnie, professeur de sociologie à l'université Paris-Sorbonne
- Claire De Galembert, chargée de recherche à l'Institut des sciences sociales du politique

#### MEMBRES AU TITRE DES ASSOCIATIONS D'ÉLUS

- Pour l'association des maires de France, Daniel Rougé
- Pour l'association des régions de France, Martine Guibert
- Pour l'assemblée des départements de France, Martine Ouaknine
- Pour l'assemblée des communautés de France, Anne Terlez
- Pour l'association des maires de ville et banlieue de France, Marc Vuillemot
- Pour l'association France urbaine, Yvon Robert
- Pour l'association des villes de France, Jean-François Debat

Le secrétariat de l'Observatoire national de la politique de la ville est assuré par le CGET (sous-direction de l'observation et des analyses statistiques à la Direction des stratégies territoriales).

## Ses travaux



### UN RAPPORT ANNUEL

L'Observatoire national de la politique de la ville élabore un rapport annuel sur l'évolution des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Remis au Gouvernement et au Parlement, ce rapport est rendu public.



### DES ÉTUDES THÉMATIQUES

L'Observatoire produit également des études thématiques sur demande du Conseil national des villes, sur des sujets particuliers.



### UN SITE INTERNET

Le site Internet de l'ONPV met à disposition les études réalisées par l'Observatoire mais aussi celles de l'Onzus (rapports annuels, études thématiques), ainsi qu'un lien vers les données et analyses statistiques concernant les quartiers prioritaires.

[www.onpv.fr](http://www.onpv.fr)

## ONPV, une ambition renouvelée pour une observation aiguisée



Mesurer, analyser, étudier, évaluer : autant de mots, autant de missions, que l'Observatoire national de la politique de la ville doit relever pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Conformément à la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014 et avec la dynamique d'un Conseil national des villes remodelé, attentif à la place donnée aux habitants, je souhaite que l'ONPV, grâce à la connaissance approfondie des quartiers, manifeste sa capacité à évaluer, le plus finement possible, les politiques qui s'y déploient.



Jean-François Cordet, président de l'ONPV

## Nous contacter

### Adresse postale :

Commissariat général  
à l'égalité des territoires  
Secrétariat de l'ONPV  
20 avenue de Ségur  
TSA 10717  
75334 Paris CEDEX 07

### Adresse

**électronique :**  
onpv@cget.gouv.fr

**ONPV**  
Observatoire national de la  
politique de la ville



Premier ministre  
COMMISSARIAT  
GÉNÉRAL À L'ÉGALITÉ  
DES TERRITOIRES

MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES